

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Grenoble, le 1<sup>er</sup> décembre 2017

## Prévision de chutes de neige Interdiction de circulation des poids lourds sur certains axes du réseau routier départemental

En raison des conditions climatiques, le préfet de l'Isère a décidé d'interdire par arrêté la circulation des véhicules de transport dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est supérieur à 7,5 tonnes dans les 2 sens de circulation, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2017 à 6 heures et pour une durée indéterminée sur les axes suivants :

- autoroute A 48 entre Voreppe et Coiranne (bifurcation avec A 43) dans les 2 sens de circulation,
- autoroute A 43 entre St Quentin Fallavier et Les Abrets dans le sens Lyon-Chambéry uniquement.

De manière coordonnée, la fermeture de l'A 48 impliquera la fermeture de la sortie 11 de Tullins sur l'autoroute A 49 pour les poids lourds de PTAC supérieurs 7,5 tonnes.

Les véhicules seront stockés ou retournés sous le contrôle des forces de l'ordre. Il est conseillé aux poids lourds d'emprunter les itinéraires autoroutiers de la vallée du Rhône.

Ces mesures ne s'appliquent pas aux véhicules suivants, sous réserve de disposer d'équipements spéciaux :

- véhicules de secours et d'intervention, notamment les véhicules de dépannage des réseaux d'électricité (dont transport des groupes électrogènes) et de télécommunications,
- véhicules d'approvisionnement en matériaux de traitement de chaussée,
- véhicules de transport de voyageurs,
- véhicules assurant la collecte du lait,
- véhicules assurant la distribution du fioul domestique dans la limite de 19 tonnes de PTAC.

Conseils de prudence :

- Limitez vos déplacements au strict nécessaire.
- Soyez prudents si vous devez absolument vous déplacer. Privilégiez les transports en commun.
- Renseignez-vous sur les conditions de circulation ([www.bison-fute.gouv.fr](http://www.bison-fute.gouv.fr) et [www.itinisphere.fr](http://www.itinisphere.fr)) et écoutez la radio (France bleu Isère et autoroute info 107,7) .
- Renseignez-vous sur les conditions météorologiques ([www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com))

**Contact presse** : Préfecture de l'Isère  
Service Départemental de la Communication Interministérielle : 04-76-60-48-05  
[communication@isere.pref.gouv.fr](mailto:communication@isere.pref.gouv.fr)

